

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2017

---

RECHERCHE ET EXPLOITATION DES HYDROCARBURES - (N° 370)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CD44

présenté par  
M. Colas-Roy, rapporteur

-----

### ARTICLE 3 BIS

À la dernière phrase de l'alinéa 2, après le mot :

« contrats, »,

insérer les mots :

« ainsi que ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.